

Fiche d'aide au recueil

Titre	Audit Prévention du risque infectieux dans les salles de chirurgie hors bloc opératoire (BO) et hors secteur interventionnel.
Objectif Principal	Etat des lieux de la prévention du risque infectieux dans les salles hors BO où sont réalisés des actes de chirurgie au sein des établissements de santé des PDL.
Objectifs secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un état des lieux des actes chirurgicaux réalisés hors BO • Identifier les besoins / les outils nécessaires pour améliorer la prévention du risque infectieux
Calendrier	Recueil du 6 juillet 2023 au 1 ^{er} décembre 2023
Méthode d'évaluation	(i)Audit de structure, (ii)Audit de ressources, (iii)Audit de procédures Possibilité pour certaines grilles de réaliser un audit observationnel ou déclaratif.
Critères d'inclusion	Les salles hors d'un bloc opératoire ou d'un secteur interventionnel où sont réalisés des actes de chirurgie dans les établissements de santé des PDL
Critères d'exclusion	<ul style="list-style-type: none"> - Les salles d'intervention au sein d'un BO ou d'un secteur interventionnel - Les salles accueillant exclusivement de l'endoscopie - Les salles accueillant exclusivement des actes avec effraction cutanée et/ou muqueuse ET l'un des critères ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisés sans port de gants stériles ○ Nécessitant un hébergement ○ Nécessitant la présence d'un anesthésiste - La chambre du patient
Critères d'évaluation	Développés à partir du guide « Prévention du risque infectieux des actes chirurgicaux hors bloc opératoire ou « Office-based surgery » de 2022.
Auditeurs	L'équipe opérationnelle d'hygiène (EOH), le service qualité, les professionnels du secteur concerné, l'encadrement ou les référents en hygiène en concertation
Grilles de recueil	<p>4 grilles d'audit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Architecture, organisation et équipements de la salle » : actes réalisés, leur planification, aspects architecturaux et équipements -1 grille = 1 salle • « Entretien des locaux, de la robinetterie et des matériels » : entretien des locaux, des équipements, des dispositifs médicaux réutilisables, déchets 1 grille = 1 secteur (procédures d'entretien et personnels communs) • « Circuit patient » : accueil du patient et informations transmises avant l'intervention et à sa sortie - 1 grille = 1 filière de patients • « Professionnels » Pratiques des professionnels (tenue, hygiène des mains, posture) et leur formation - 1 grille = 1 équipe de professionnels
Moment du recueil	<p><u>Grille « salle »</u> : Lors d'une visite de la salle, en activité ou hors activité suivi d'un échange avec les professionnels</p> <p><u>Grilles « Entretien des locaux », « Circuit patient » et « Professionnels »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Audit observationnel : (i) Observation d'interventions (ii) Concertation avec les équipes de la salle (iii) Synthèse des données dans une seule grille <p><i>Il ne s'agit pas d'un audit observationnel individuel mais d'une appréciation globale des pratiques de l'équipe (ne pas remplir une grille par professionnel).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Audit déclaratif : (i) Concertation avec les équipes de la salle (ii) Synthèse dans une seule grille
Organisation de l'audit	<p>Audit en accès libre – sans inscription préalable.</p> <p>1. Si vous êtes membre de l'EOH ou du service qualité : Identifier les secteurs/salles concernés au sein de votre établissement en prenant contact avec les professionnels des secteurs réalisant des actes hors du bloc. Aide possible grâce à</p>

	<p>la liste indicative d’actes déjà réalisés hors BO en France ou à l’étranger (cf guide méthodologique).</p> <p>Si vous êtes un professionnel du secteur, prendre contact avec l’EOH ou le service qualité.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Sélectionner l’une des salles 3. Communiquer auprès des professionnels du secteur (affiche dans le kit) 4. Renseigner autant de grilles que nécessaire pour la salle, en respectant les conditions ci-dessus. (Exemple : remplir autant de grille « circuit patient » que de filière dans la salle. En cas d’audit de plusieurs salles, ne renseigner qu’une seule grille d’entretien si c’est la même équipe/même procédure pour toutes les salles) 5. Saisir les données (directement en ligne ou papier) 6. Renouveler l’audit auprès d’autres salles, secteurs, équipes de soins, équipes d’entretien, filières patient selon la configuration et les besoins de l’établissement
<p>Modalités de réponses</p>	<p>Réponses : « Oui », « Non » « NSP » (Ne sait pas) et parfois « NC » (non concerné).</p> <p>Lorsqu’il s’agit d’un critère factuel objectif, les réponses possibles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oui : si votre situation correspond à l’affirmation (présence d’un équipement, conformité, modalité d’utilisation...) • Non : si votre situation ne correspond pas à l’affirmation (absence, modalité d’utilisation non adaptée...) • NC : si non concerné par le critère • NSP : Ne sait pas, si vous n’arrivez pas à obtenir le renseignement <p>Lorsque la question porte sur des pratiques, il s’agit d’une appréciation globale des pratiques d’équipe et non pas individuelle suite à une observation ponctuelle. Dans ce cas un échange avec l’équipe est impératif, les réponses possibles sur ces critères qualitatifs subjectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oui : à cocher si respecté de façon générale • Non : à cocher si ce n’est pas le cas général • NC : si non concerné par le critère • NSP : Ne sait pas, si vous n’arrivez pas à obtenir le renseignement <p>Chaque modalité de réponse « oui » ou « non–concerné » équivaut à 1 point, ce qui permet l’obtention d’un score automatique par thématique et ainsi identifier les éléments conformes ou à améliorer.</p>
<p>Saisie des données</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Par les professionnels, directement à l’aide des formulaires en ligne <ul style="list-style-type: none"> ○ Après enregistrement, il ne sera plus possible pour vous, de modifier ou de compléter la grille. Pour toutes modifications, contacter le Cpias. • Par le CPias, après envoi des grilles d’audits papier scannées par email <p>Après enregistrement d’une grille en ligne un rapport individuel avec vos scores est téléchargeable. (si envoi PDF, le CPias vous enverra votre rapport)</p>
<p>Documents disponible</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Guide méthodologique • Fiche d’aide au recueil • 4 grilles en ligne sous forme d’un formulaire informatique et leur PDF • La vidéo et le diaporama de présentation de l’audit régional • L’affiche personnalisable pour communiquer auprès des équipes • Le calendrier des temps d’échanges mensuel en visio conférence + FAQ • Le guide pratique « Prévention du risque infectieux des actes chirurgicaux hors bloc opératoire ou « Office-based surgery » de 2022. <p>L’ensemble de ces documents est téléchargeable sur le site du CPias Pays de la Loire à la rubrique « Établissements de santé » onglet « Enquêtes/Audits/Outils »</p>